



## Des tragédies humaines derrière la traite des êtres humains

### ♥ L'histoire de Maria

Tous les jours après l'école, Maria vendait du pain au bord de la route pour contribuer au faible revenu familial. Lorsqu'elle avait un peu de temps, cette adolescente de 15 ans discutait avec Sofia, une femme âgée de 35 ans qui vivait dans le même village et passait souvent lui rendre visite. Les deux femmes se lièrent d'amitié et en 2004 Sofia fit une offre à Maria. Elle lui promit un emploi bien payé dans la capitale qui permettrait à Maria d'aider sa famille à sortir de la pauvreté. Maria accepta et, à la demande de Maria, ne révéla pas à ses parents qu'elle allait partir.

Le jour du départ, Sofia donna à Maria une boisson qui l'étourdit puis lui fit perdre conscience. Quand elle se réveilla, elles étaient dans un taxi qui les emmenait dans un restaurant de la capitale que Maria ne connaissait pas. Sofia ordonna à Maria d'aller faire le ménage dans le restaurant, puis le chauffeur de taxi conduisit la jeune fille et trois autres adolescentes dans une auberge. Ce dernier les fit entrer une à une ; Maria était la dernière. Une fois dans l'auberge, il la viola.

Sidérée, brisée et trop impuissante pour remédier à la situation, Maria fut ramenée au restaurant et forcée à travailler comme serveuse pendant un mois, jusqu'au retour de Sofia. Sofia affirma être la mère de Maria et récolta le salaire de la jeune fille, puis la transféra dans un autre restaurant. Ici, Maria fut de nouveau obligée à servir les tables, mais très vite le service se transforma en rapports sexuels avec les clients dans l'arrière-salle. Quelques semaines plus tard, le cycle se répétait : Sofia refit son apparition, réclama l'argent de Maria et la transféra dans un nouveau lieu, cette fois un salon de danse. Ayant des doutes sur le lien unissant Sofia et Maria, le propriétaire de l'établissement alerta les autorités locales, mais celles-ci ne firent rien. Au salon de danse, Maria était forcée à travailler mais n'était pas sexuellement exploitée.



La chance sourit enfin à Maria quand, un soir, son oncle se rendit au salon de danse. Celui-ci reconnut Maria et informa ses parents qui demandèrent de l'aide à une association de défense des droits de l'homme. Le personnel de l'association libéra Maria et lança une procédure judiciaire contre les responsables auprès d'une cour de province. En décembre 2005, Sofia fut condamnée à dix ans d'emprisonnement et à une amende de 250 dollars US que Maria reçut en dommages et intérêts. Le chauffeur de taxi ne fut pas inquiété. Malgré la déposition de Maria, le juge d'instruction renonça aux poursuites contre ce dernier car les témoignages de Maria et Sofia étaient contradictoires et Maria était incapable de retrouver l'auberge où elle avait été violée. Le juge n'essaya pas de rassembler les témoignages de clients de l'auberge ou du restaurant.

## ♥ L'histoire de Peter et Kevin

Peter (25) et Kevin (19), tous deux citoyens d'un pays du nord de l'Union européenne, étaient sans abri et sans emploi quand ils furent approchés par Edgar. Edgar leur offrit du travail dans le bâtiment, en leur promettant un toit et de la nourriture. La perspective d'avoir un travail et un endroit où dormir semblait tomber du ciel et, rapidement, ils acceptèrent. Le salaire était bas mais régulier, et ils ne pouvaient espérer mieux dans leur situation d'alors. Edgar installa Peter et Kevin dans une vieille caravane avec deux autres hommes et les envoya travailler sur les chantiers.

Il les payait en espèce à la fin de chaque journée et leur amenait de quoi se nourrir. Assez rapidement, il leur proposa d'aller travailler dans de riches Etats voisins dans lesquels de nombreux chantiers étaient en cours. Kevin et Peter acceptèrent, tout comme les deux autres hommes de la caravane, l'un desquels était mineur : Jim, un fugueur de 17 ans. Kevin et Jim n'avaient pas de passeport, mais cela n'avait aucune importance ; Edgar leur fournit de faux papiers et leur acheta les billets.

Arrivés dans les nouveaux pays, les choses ne se passèrent pas comme ils l'avaient imaginé. De nouveau amassés dans d'étroites caravanes, parfois à six, leur « salaire » se réduisit drastiquement jusqu'au point où ils gagnaient moins en une journée que ce qu'ils auraient du gagner en une heure. Leurs journées étaient longues – parfois de 12 à 14 heures – et ils travaillent six jours par semaine, posant de l'asphalte ou faisant de la maçonnerie dans des propriétés privées. Quand ils ne travaillaient pas, ils faisaient du porte-à-porte dans les zones résidentielles, essayant de trouver de nouveaux chantiers. Edgar les déplaçait si souvent qu'ils ne savaient plus où ils étaient, ni même dans quel pays ils se trouvaient. Il avait, envers eux, un comportement abusif,



leur criait dessus, les battait et les frappait même avec une pelle. Il les avait avertis, s'ils essayaient de s'enfuir, ils seraient ramenés et battus. Kevin fit une tentative, malgré la menace, mais Edgar le retrouva vite et le traina jusqu'au chantier. Il n'essaya jamais plus.

Après trois mois, Edgar rentra soudainement chez lui, laissant derrière lui les hommes. Kevin marcha jusqu'à son ambassade dans la capitale pour demander de l'aide. Jim essaya de faire de même et fut trouvé par la police qui l'emmena aux services de protection de l'enfance. Peter rejoignit une ville portuaire et essaya d'acheter un billet pour rentrer mais il était dans un état tellement confus qu'il dut être aidé par la police, qui lança une enquête sur les activités d'Edgar quand les officiers prirent connaissance de la situation.

Finalement, Edgar fut condamné pour traite d'êtres humains avec pour but le travail forcé. Malgré le fait que les hommes avaient accepté de travailler pour lui et d'aller à l'étranger, la Cour jugea que leur force de travail avait été exploitée et qu'ils avaient été maintenus dans un état de peur de représailles qui les empêchait de quitter leur travail. Le fait qu'ils étaient pauvres, dépendants d'Edgar pour le logement et la nourriture, qu'ils ne pouvaient pas se faire comprendre, qu'ils ne savaient pas où ils se trouvaient et que deux d'entre eux avaient de faux papiers rendait toute tentative d'évasion encore plus difficile.

Edgar fut condamné à deux ans de prison. L'argent qu'il avait amassé grâce aux chantiers fut confisqué et il dut payer des dommages et intérêts à Peter et Kevin équivalents à dix jours de travail. Kevin vit aujourd'hui sous protection policière dans son pays d'origine ; Peter resta dans son pays d'accueil dans un lieu demeurant secret et demeure sous un régime de protection de témoins.

## ♥ L'histoire d'Adenike

Adenike était âgée de 15 ans et travaillait comme coiffeuse en Afrique occidentale lorsqu'elle a rencontré un homme un peu plus âgé qu'elle qui l'a persuadée de l'accompagner en Europe, où les coiffeurs gagnaient soi-disant cinquante fois plus que dans son pays. Ils ne sont pas allés bien loin: dans une ville d'un pays voisin, son "petit ami" l'a convaincue de se prostituer pour financer leur voyage. Au bout de quelque temps, ils ont entamé un difficile périple à travers le désert, à destination d'une ville où se retrouvaient de nombreux candidats à l'immigration comme Adenike.



Après avoir traversé la frontière, le “petit ami” d’Adenike, en fait son exploitateur, a de nouveau prétendu qu’ils n’avaient pas assez d’argent pour voyager jusqu’en Europe, Cette fois, il a confié la jeune femme à un intermédiaire en disant qu’il rentrait au pays pour gagner davantage d’argent. Au début, Adenike ne s’est doutée de rien, mais quand elle a essayé de quitter le logis de l’intermédiaire, elle a été rattrapée et sévèrement battue pour avoir “enfreint les règles”.

C’est alors qu’Adenike a appris que son exploitateur l’avait en fait vendue à l’intermédiaire, et qu’elle devrait payer la somme exorbitante de 5 000 dollars pour recouvrer la liberté, soit son prix d’achat plus les frais occasionnés pendant qu’elle vivait chez l’intermédiaire. On lui a dit que, tout comme les 20 à 30 autres filles qui étaient retenues avec elle, elle devrait se prostituer pour rembourser sa soi-disant dette et acheter sa liberté.

Pendant sa captivité, Adenike a été régulièrement maltraitée, violée et forcée de se prostituer. Généralement, ses clients n’utilisaient pas de préservatifs. Elle voulait rentrer dans son pays, mais avait honte de ce qui lui était arrivé. Finalement, elle a réussi à téléphoner en secret à sa petite sœur, à laquelle elle a raconté son calvaire. Celle-ci a alerté la police dans sa ville natale. Les tentatives officielles de libération d’Adenike ayant échoué, son père a réussi à réunir la somme demandée par l’intermédiaire et a racheté sa liberté. L’exploiteur de la jeune femme a été arrêté et inculpé au terme de plusieurs semaines de surveillance, mais a été acquitté au motif qu’il n’était pas possible de prouver avec un degré de certitude suffisant qu’Adenike avait été vendue.

**Dans le temps qu’il vous a fallu pour lire ces trois histoires, douze enfants auront été victimes de la traite des personnes – à des fins sexuelles.**